

# **Chapitre 7**

## **Le domaine de GASSELIN**

Le village Gasselín, qui fait partie de la commune de La Varenne en Maine et Loire, est situé à environ 30 km au Nord Est de Nantes

Nous avons vu dans la saga des Durand devenus Durand-Gasselín, que c'est très certainement Julien Durand, marchand de draps et soye, qui a acheté le domaine de Gasselín autour des années 1750 (sans certitude, puisque nous n'avons pas de traces de l'acte de propriété correspondant). Au décès de Julien Durand en 1766, c'est son fils Pierre Jean, curé de Bourgneuf en Mauges, qui hérite du domaine. Après le décès de Pierre Jean en 1794, ce sont ses neveux, enfants de son frère François Julien, qui en héritent, en indivision.



L'un de ces neveux, Julien Antoine, a voulu reconstituer un domaine autour de la maison de maître de Gasselín, qu'il souhaitait avoir en tant qu'ainé. Pour cela, il rachète le 30 juin 1797 à sa sœur Geneviève Adélaïde, la moitié des terres dont celle-ci a hérité, pour une valeur de 3 000 francs, payable à 10 ans, avec un intérêt de 5%, exigible, chaque année en portion égale par semestre.

Il rachète le 23 août 1797 à son frère, Julien Joseph, le cinquième indivis dans la maison et terres au village de Gasselín, pour 3 000 francs qu'il paie immédiatement.

Julien Joseph a hérité de la Bridonnière, et n'aura de cesse de racheter des terres autour de cette propriété pour se constituer un petit domaine.

Anne Julie et sa sœur Geneviève Adélaïde gardent en indivis, la maison de la Lizière, et des terres autour. C'est notre hypothèse, car elles y passeront la fin de leurs jours.

Quant à Louise Félicité, nous ignorons ce qu'elle a récupéré dans le partage. Mais elle semble avoir tout revendu.

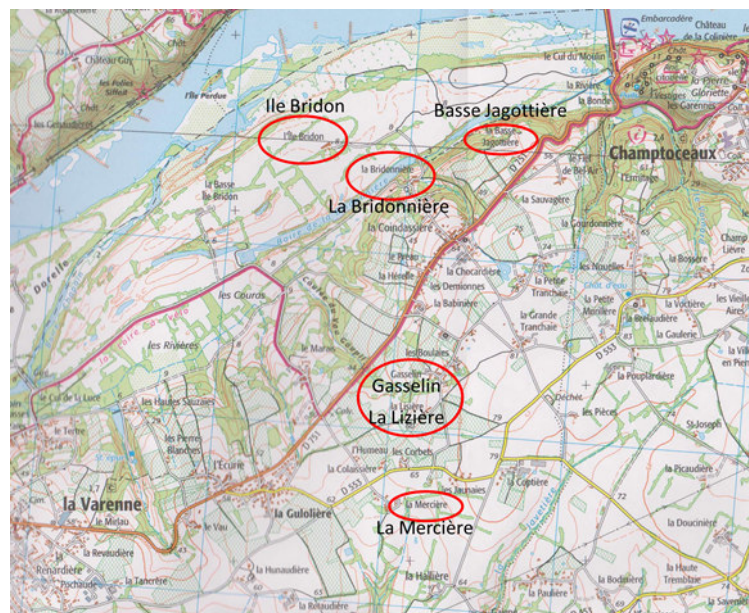
Nous ne savons pas quelle était l'ampleur initiale du domaine acheté par Julien Durand. Mais l'étude aux Archives Départementales du Maine et Loire des parcelles qui appartenaient encore à ses enfants et leurs héritiers en 1830, lorsque le premier cadastre a été réalisé en France, donne une idée de ce que représentait le domaine à cette date. Julien Antoine et Julien Joseph étant décédés, ce sont leurs héritiers qui sont nommés sur ce cadastre :

- **Julien Antoine**, décédé en 1825, avait **trois héritiers**. Sur le cadastre, n'apparaît qu'Achille Durand, le plus jeune des trois, qui est propriétaire dans le domaine de Gasselin. L'acte de partage entre les enfants est référencé dans les minutes notariales du notaire Citerne à Nantes, mais n'est plus présent dans les archives notariales. On peut supposer que **Julien François** (l'aîné, d'un premier mariage) n'était pas intéressé par Gasselin (même s'il se faisait appeler Durand de Gasselin), et qu'**Eugénie** a récupéré la propriété de sa mère à la Chapelle Basse mer, où elle finira ses jours. Dans ces conditions, il est fort probable qu'Achille ait hérité de la totalité des biens de Gasselin légués par Julien Antoine.
- Les **six enfants** vivants de **Julien Joseph** sont en indivision. C'est Jules, le fils aîné, qui gère la succession, laquelle mettra plusieurs années à se finaliser (cf chapitre « Julien Joseph »). C'est donc son nom qui apparaît comme étant le propriétaire, mais il représente l'indivision, qui ne se dénouera sur Gasselin qu'en 1831, par un partage entre les six enfants.

A partir du cadastre de 1830, et le relevé de toutes les parcelles appartenant encore à des descendants de François Julien, nous obtenons un total de près de 60 hectares, avec des maisons et des bâtiments.

Ces possessions sont réparties sur plusieurs lieux, les plus importants étant le village de Gasselin et de la Lizière, et la Bridonnière avec l'île Bridon. Pour les lieux La Basse Jagotière et la Mercière, il ne reste plus beaucoup de terrains, ce qui peut s'expliquer par des ventes effectuées principalement par les trois sœurs Durand.

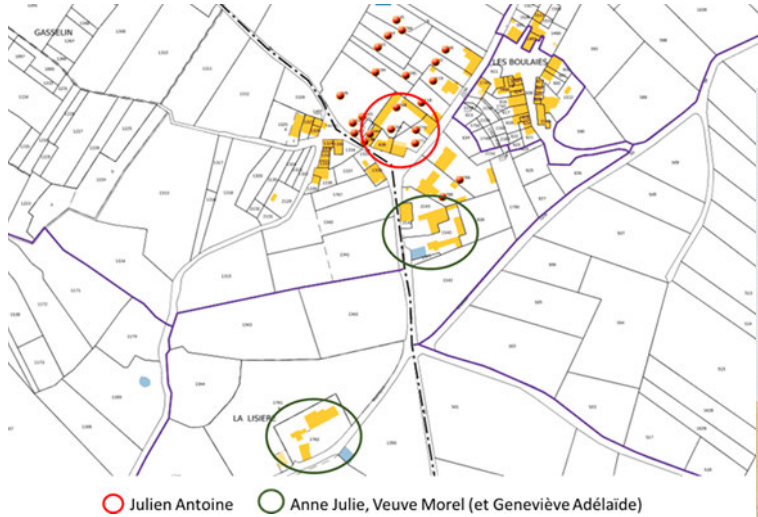
Faisons le point sur chacun de ces lieux pour avoir une vision plus précise du domaine de Gasselin en 1830, après les décès de Julien Joseph (1823) et Julien Antoine (1825) :



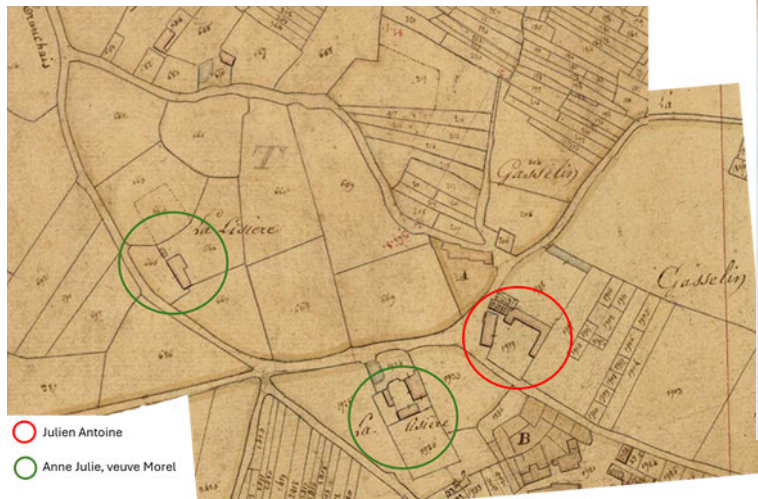
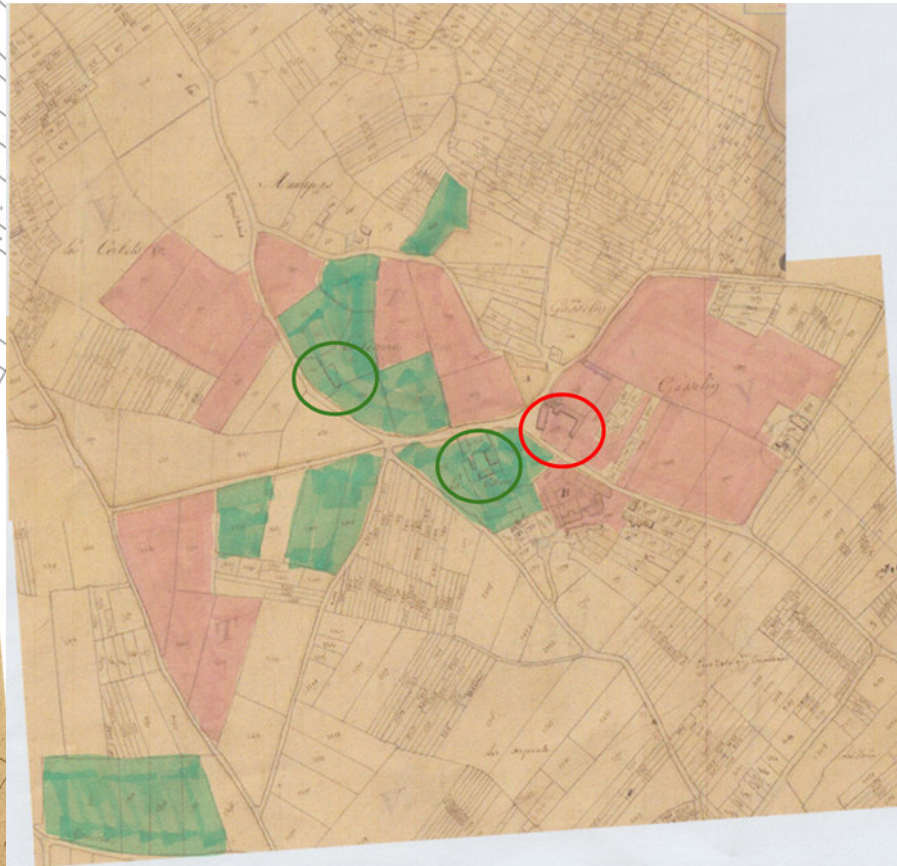
Nota : Champtoceaux s'appelle maintenant Orée d'Anjou

# 1 - Gasselín et la Lizière

Sur un plan de cadastre d'aujourd'hui, voici la situation des maisons habitées par Julien Antoine et ses sœurs dans le village de Gasselín



Achille, héritier de Julien Antoine, possède 7 hectares 66 centiares sur le village de Gasselín (en rouge sur le plan ci-dessous), et Anne Julie, veuve Morel, sa tante, possède 4 hectares 79 centiares (en vert sur le plan ci-dessous).



Ce village a peu évolué depuis le cadastre napoléonien de 1830 (cette carte est orientée vers le sud)



Maison de maître de Gasselin (En 2022)

**Habitation de Julien Antoine**

Vue depuis le jardin



Maison de la Lizière,  
à la limite du hameau de Gasselin

**Habitation de Anne Julie**



## 2 - La Bridonnière, et les autres lieux dits

L'indivision des enfants de Julien Joseph possède un total de 56 hectares sur les lieux-dits de la Bridonnière, l'île Bridon, la Mercière et la Basse Jagottière.

Julien Joseph a acheté entre 1805 et 1813 beaucoup de terrains et bâtiments, pour en faire un domaine relativement important, par rapport à celui de son frère et de ses sœurs.

### 2.1 La Bridonnière

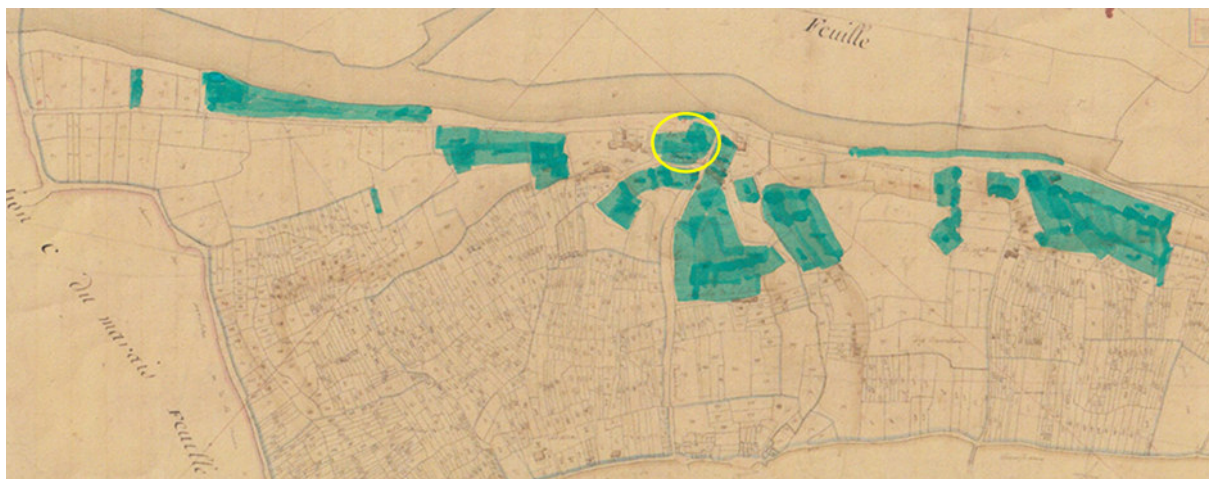
C'est certainement là qu'habitait Jules, quand il est devenu maire de La Varenne en avril 1825. Il le restera jusqu'en janvier 1826 : cette année-là il se marie à Chantenay, où il va résider et travailler, associé à son beau-frère dans le tannage, prenant la suite de son père.

Après le partage de 1831 des biens du domaine de la Bridonnière entre les six enfants de Julien Joseph, nous supposons que c'est Théophile qui récupère la maison de la Bridonnière. Il sera nommé maire de La Varenne en 1843, jusqu'à son décès en 1848.

En 1830, il existe une petite chapelle, entourée ci-contre.

Une nouvelle chapelle sera construite de l'autre côté de la route par Gustave Bailergeau, pour remplacer la petite chapelle, qui devait être très ancienne.





Ci-contre, les parcelles que possédait l'indivision Durand-Gasselin à la Bridonnière, mais aussi sur le village de la Basse Jagottière (sur le cadastre de 1830)

Tableau de E. Rivoal-  
lan de la Bridonnière en  
1939, qui se trouve dans  
le salon de la Bridonnière  
(où on voit en arrière-  
plan la nouvelle chapelle  
de la Bridonnière)



## 2.2 L'Ile Bridon



Il s'agit de l'île qui est de l'autre côté de l'étang qui touche la Bridonnière.

C'est l'emplacement où l'indivision Durand-Gasselin possède des terrains, principalement des prairies.

Voici reportés sur la totalité de l'île, les différentes parcelles que possédait l'indivision Durand-Gasselin :



## 2.3 La Basse Jagottière



Les terres possédées par l'indivision des enfants de Julien Joseph, ont été reportées sur le cadastre avec la Bridonnière

## 2.4 La Mercière



Agrandissement du cadastre de 1830, lieu-dit La Mercière.

Parcelles possédées par l'indivision Durand-Gasselin sur le cadastre de 1830 :



## 3 - Les successions

### 3-1 Julien Antoine

Au décès de Julien Antoine en 1825, ce sont ses enfants qui héritent : Julien François, Eugénie et Achille.

Le domaine est estimé aux hypothèques (table des successions) du Maine et Loire à 3 294 francs. Il semble que c'est Achille qui récupère ce domaine, puisque lui seul apparaît sur le cadastre de 1830. N'ayant pas trouvé de document sur une possible succession de domaine autour de l'année 1859, date du décès d'Achille, nous en déduisons qu'Achille avait vendu ce domaine. Il était capitaine d'artillerie de marine quand il s'est marié à Rochefort en 1849, avec la fille d'un colonel d'artillerie de marine.

### 3-2 Julien Joseph

Quand Julien Joseph décède en 1823, ses biens sur La Varenne restent en indivision. Leur valeur est estimée à 28407 francs. C'est Jules qui gère les affaires de son père, et en pilote la succession. C'est donc son nom qui apparaît sur le cadastre de 1830, comme étant représentant de l'indivision Durand-Gassel. Il sera maire de La Varenne en 1825 et 1826, jusqu'à son mariage à Chantenay en septembre 1826, où son cœur et ses affaires l'entraînent. Il deviendra par la suite maire de Chantenay de 1830 à 1832, puis de 1835 à 1838.

Le partage entre les six enfants a été finalement acté chez un notaire le 26 novembre 1831, et enregistré aux hypothèques (table des successions) du Maine et Loire le 5 février 1832. L'ensemble de la propriété est estimé à 26 500 francs, et générant des revenus annuels d'un montant de 9 617 francs.

**Emile**, deuxième fils de Julien Joseph, décède le 4 décembre 1831. Ce sont sa femme Aglaé et ses enfants qui héritent de la part d'Emile, estimée aux hypothèques (table des successions) à 3 470 francs. Jules Adolphe, dernier fils d'Emile, naît le 6 décembre 1831, soit 2 jours après le décès de son père.

Nous ne connaissons pas le détail du partage, mais nous supposons que c'est **Théophile, 4<sup>ème</sup> fils de Julien Joseph**, qui hérita de la maison de la Bridonnière, car il devint maire de La Varenne en 1843, jusqu'à son décès en 1848.

Dans les déclarations aux hypothèques (table des successions), il est acté qu'**Hippolyte Louis, le 3<sup>ème</sup> fils**, conserve des biens (qu'il léguera à ses enfants en 1888), ainsi que sa jeune sœur Lucie (dont les enfants hériteront en 1856).

Il se trouve que Pauline Berthault, la femme d'Hippolyte Louis avait aussi des biens sur la Varenne qu'elle a légués à ses enfants en 1886.

Théophile décède en 1848, et Jacques Yves Berthault hérite. En réalité, c'est plutôt Lucie, la plus jeune sœur de Théophile, qui hérite des biens, mais à cette époque c'est toujours le mari qui est gestionnaire des biens de son épouse. La maison de la Bridonnière devient donc la propriété de Lucie.

Lucie Durand-Gasselins, épouse Berthault, décède en 1856, et c'est certainement son fils Yves (dit « Saint Yves »)



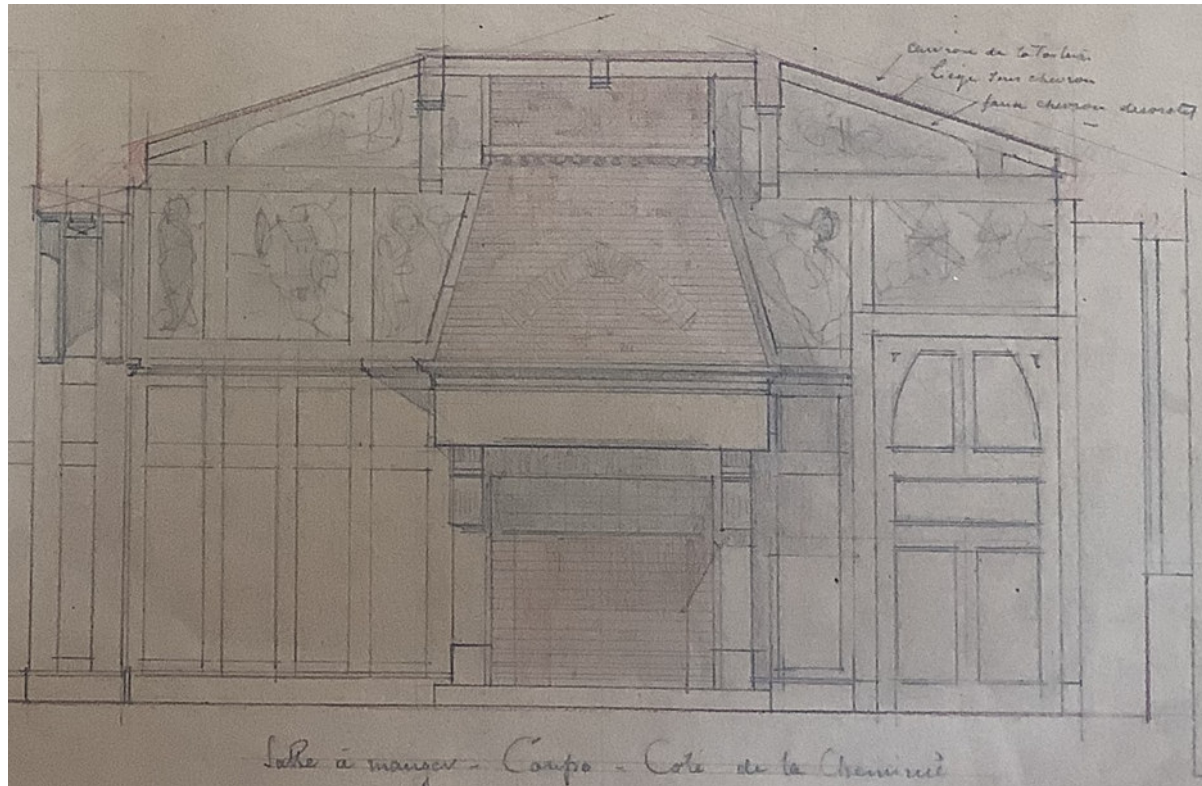
Yves Berthault à l'âge de 50 ans



« Saint Yves » représenté dans la chapelle  
Sainte Anne

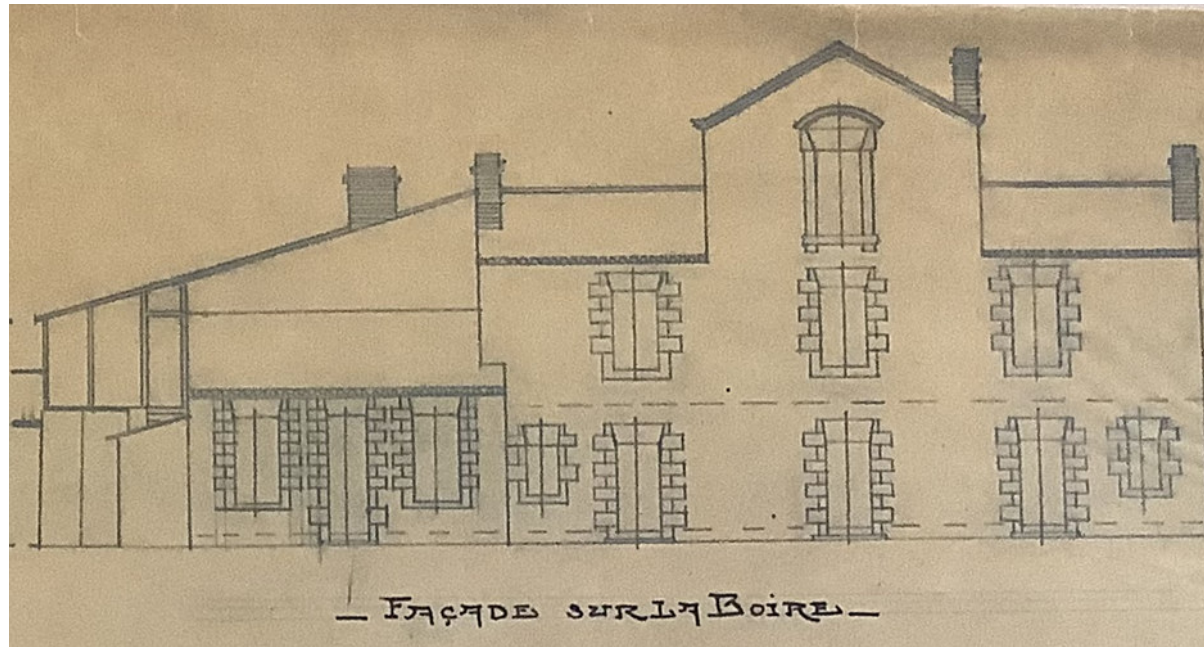
Quand Yves Berthault décède en 1913, il n'est pas indiqué aux hypothèques (table des successions) les noms des héritiers de ses biens sur La Varenne. L'hypothèse est qu'il a fait hériter les descendants de sa jeune sœur, Lucie Zéphirine Berthault, épouse Baillergeau, décédée en 1858, et qui n'avait qu'un seul fils : Joseph Gustave Baillergeau.

Joseph Gustave fait beaucoup de travaux avec l'architecte Ménard de Nantes entre 1914 et 1921. Sur la propriété de la Bridonnière : il refait le salon et la salle à manger, avec un lambris sur le mur, et la possibilité d'y mettre des peintures dans des cadres (ce que réalisera son fils, Yves Baillergeau, avec des amis peintres).



Description d'une partie des lambris qui permettent de voir les emplacements dans lesquels seront peints des tableaux

Voici l'état de la Bridonnière en 1914, sur l'arrière, donnant sur une « boire » (c'est-à-dire un petit étang, où les animaux de la ferme pouvaient venir boire), quand les travaux sont commandés à l'architecte René Ménéard de Nantes :



Et voici le projet d'aménagement proposé par l'architecte, René Ménéard :



Il agrandit la fenêtre du salon pour faire entrer de la lumière, et propose une terrasse avec un escalier qui descend directement dans le jardin.

Joseph Gustave Baillergeau fait reconstruire la chapelle en 1920-1921, et avec l'architecte, il commande en 1926, au peintre Jean Bouchaud la fresque sur laquelle on voit Yves Berthault. Il rend ainsi un hommage à son oncle, duquel il a hérité de cette propriété.

Il existait une petite chapelle, qui était de l'autre côté de la route et que l'on voit sur le cadastre de 1830. Voici la description faite par l'architecte, de la nouvelle chapelle qu'il reconstruit :

« La chapelle Sainte Anne, pèlerinage ancien, a été reconstruite en 1920-1921, au-dessus du village de la Bridonnière (pays des Mauges) sur une petite plate-forme rocheuse qu'elle occupe à peu près entièrement. Un escalier rustique, taillé dans le roc, la relie au chemin creux qui borde à l'est, et des degrés sont aménagés dans la paroi en pente qui dévale devant la façade jusqu'à l'habitation de la Ferme de la Bridonnière restaurée antérieurement. »



La chapelle de la Bridonnière peinte en 1939 par E. Rivoallan, qui se trouve dans le salon de la Bridonnière.

L'architecte René Ménard avait fait appel en 1926 à un jeune peintre nantais, Jean Bouchaud, pour réaliser la fresque de la chapelle, sur le thème proposé de Sainte Anne, patronne des mariniers et des pêcheurs. Cette première maquette n'a pas été acceptée par Joseph Gustave Baillergeau, car elle est répertoriée aujourd'hui comme « L'éducation de la Vierge ».



Saint Yves

Yves Baillergeau n'hérite de la Bridonnière qu'après le décès de son père Joseph Gustave, en 1931. On y trouve des peintures qu'il a réalisées entre 1936 et 1939, et aussi exécutées par d'autres peintres, qui devaient être ses amis. Ils ont embelli le salon et la salle à manger, avec des tableaux peints directement sur les murs.

Yves a vendu cette propriété, certainement vers 1950, à Monsieur Hanot, un garagiste de Champtoceaux, dont les descendants sont toujours propriétaires du domaine.

Ainsi se terminent les liens de la famille Durand-Gasselin avec Gasselin et la Bridonnière.

### 3.3 Les sœurs Durand

Louise Félicité a hérité d'un cinquième du domaine de Gasselin, comme ses frères et sœurs. Nous n'avons pas trace de vente de sa part à ses frères Julien Antoine ou Julien Joseph. En revanche, nous avons, dans l'inventaire fait par un notaire lors de leurs décès, des traces de vente de terres au village de Gasselin, de Julien Joseph et **Anne Julie** à leur frère Julien Antoine. Les tables de successions des hypothèques du Maine et Loire ne mentionnent pas non plus de succession.

Nous supposons donc que Louise Félicité a vendu sa part à sa sœur **Anne Julie**, mais pas à sa sœur Geneviève Adélaïde, laquelle a vendu la moitié des terres héritées à Julien Antoine.

Sur le cadastre de 1830, il n'y a aucun bien appartenant à **Geneviève Adélaïde**. Mais au moment de son décès en 1846, elle résidait à la Lisière, avec sa sœur **Anne Julie**. Celle-ci, qui habitait avec sa fille à Nantes jusqu'au décès de cette dernière en 1821, s'est certainement retirée à Gasselin, proche de son frère Julien Antoine. Et Geneviève Adélaïde est venue vivre avec elle jusqu'à la fin de sa vie.

**Geneviève Adélaïde** lègue ses biens, estimés à 3 250 francs, à sa sœur Anne Julie.

**Anne Julie décède** à son tour en 1850, et lègue ses biens à des Durand à Nantes. Sans plus de précisions, c'est certainement aux enfants de Julien Joseph que reviennent ses biens.

Mais selon toute hypothèse, ses neveux ne conserveront pas de biens sur le village de Gasselin

